

Bonaventure, où le onré de cette paroisse, le Révd M. J. Gagné, a fait planter plusieurs cents arbres disposés avec goût autour de l'église; à Ste Hélène de Kamouraska, il a été planté sur le terrain de la fabrique 350 arbres, les sept-huitième étant des érables; le voisin, M. George Castonguay, a planté sur sa terre 300 érables, au prix de 25 pièce. Le terrain de l'église de Ste Hélène, si la plantation réussit, sera le plus beau du district de Québec.

Personne plus que M. Auguste Dupuis, pépiniériste du Village des Aulnais, n'a autant contribué que lui à faciliter l'achat des arbres d'ornement destinés à être plantés le "jour la fête des arbres." La chose se comprend, puisque M. Dupuis fait une spécialité de ce genre d'exploitation. Mais cette exploitation ne pouvait tomber en meilleure main, parce que depuis plusieurs années, M. Dupuis a fait une étude spéciale des différentes essences d'arbres qui conviennent à notre pays, tant pour les arbres fruitiers que pour les arbres d'ornement. C'est ainsi que ce pépiniériste est aujourd'hui à même d'offrir des milliers d'arbres de meilleur choix.

On trouvera peut être étrange que nous fassions au jourd'hui un article sur la plantation des arbres, lorsque nous sommes encore assez éloigné du temps où il faudra songer à la plantation. Mais comme on a pu le voir par une annonce de M. Dupuis, ce Monsieur offre des avantages assez considérables à ceux qui feraient leur commande d'arbres avant le 25 février prochain, et nous croyons nécessaire d'en dire quelques mots pour mieux disposer nos lecteurs à prendre part à ce mouvement de la plantation des arbres.

Nous avons remarqué, dans les excursions que nous avons faites dans le cours de l'été dernier, que dans plusieurs paroisses, on a planté presque partout, et le plus généralement des ormes, même là où il y en avait déjà: on a remplacé des ormes par des ormes, surtout de chaque côté des chemins. La diversité de la nature du sol et la nécessité de substituer une espèce à une autre, obligent de planter sur les routes des arbres différents, et cependant en mains endroits on y a vu que des ormes.

Certainement l'orme, par la rapidité de sa croissance, par sa faculté d'être planté gros, par la facilité avec laquelle il s'accommode des terrains médiocres et supporte les accidents, mérite d'y être employé de préférence; mais pourquoi toujours des ormes?

Il est prouvé par l'expérience qu'un arbre quelconque, planté à la place qu'en occupait un autre de la même espèce, végète faiblement, et meurt souvent même l'année de sa plantation, parce qu'il ne trouve plus dans la terre les éléments de sa nourriture; tan dis que si on y eût placé un plant d'une autre espèce, surtout du genre fort éloigné, il eût poussé avec vigueur. En effet, le système des assolements s'applique aux arbres isolés comme à ceux des forêts et des vergers, comme aux plantes annuelles. Il serait donc plus conforme de remplacer un vieil arbre par un arbre d'espèce différente; et qu'on ne dise pas que la différence du port et du feuillage jetterait sur le coup d'œil des routes une bigarrure désagréable, car l'uniformité des arbres est ennuyeuse pour ceux qui font attention à ces sortes d'objets.

Mais quelles sont les espèces d'arbres qui peuvent être substituées à l'orme? Ici on se trouve embarrassé, toutes les autres espèces qui ont qualités requises, se trouvent avoir en même temps, quelques inconvénients. Dans cette position de choses, il faut prendre un parti d'après les circonstances locales, c'est à dire d'après la nature du terrain et la facilité de se procurer telle ou telle espèce avec plus d'économie et de certitude de succès.

Nous ne pouvons mieux faire, ici, que d'indiquer quelques espèces d'arbres qui peuvent concourir à remplacer l'orme.

Le *chêne* devrait être préféré à l'orme sous plusieurs rapports; mais sa transplantation réussit rarement lorsqu'il est parvenu à la grosseur qui le rend *défensable* (hors des atteintes des malfaiteurs et des bestiaux), c'est-à-dire à plus d'un pouce de diamètre, et il n'acquiert cette grosseur qu'au bout de dix à douze ans et plus. Ainsi, il y a plus d'incertitude de succès et plus grande dépense en plantant des ormes. Pour former sûrement et économiquement des avenues de chênes, il faut au préalable planter des haies et semer des glands, ou planter du plant de deux à trois ans au milieu de ces haies.

C'est en automne, immédiatement après les premières gelées, qu'il faut planter le chêne, afin de donner le temps, pendant l'hiver, à la terre de se tasser, par l'effet des pluies et de la neige, autour des racines. Cependant, dans les terrains humides et froids, il est mieux de les planter au printemps. Leurs racines sont extrêmement sensibles au hâle, c'est-à-dire qu'elles se dessèchent rapidement lorsque le vent est au nord ou le soleil ardent. Il faut toujours faire cette opération le plus rapidement possible, ou choisir un temps humide ou au moins couvert, et respecter leur chevelu. On ne doit pas non plus leur couper la tête, puisque un chêne de cinq à six ans est déjà d'une reprise incertaine.

*Le frêne*.—Après l'orme, c'est l'arbre qu'on voit le plus souvent sur les routes; cependant il y est rarement beau, parce qu'il ne se plaît que dans les lieux humides et ombragés. Il se transplante fort bien lorsqu'il a la grosseur convenable pour être défensable, mais il a le défaut de donner peu d'ombre. On pourrait substituer au frêne commun, dans les mauvais terrains, le frêne à fleur, qui y croît assez bien et qui est plus garni de feuilles. Jamais on ne doit couper la tête aux arbres de ce genre. En général le frêne n'aime pas le tranchant de la serpette, et il faut le lui ménager le plus possible.

C'est dans les terres légères et humides que se plaît principalement le frêne, c'est-à-dire qu'il reprend rapidement toute la hauteur qu'il lui est donné d'acquiescir. Il ne réussit pas dans les terres compactes, ni dans les terres crayeuses. Il se contente de peu de profondeur, parce que ses racines, quoique naturellement pivotantes, peuvent s'étendre au loin à la superficie du sol, et envoyer leurs rameaux dans les fentes des rochers et les interstices des pierres.—(A suivre.)

De la paille au point de vue de l'alimentation du bétail.

Tandis que dans beaucoup de fermes la paille passe pour au moins les trois quarts dans la litière, si on